**ARRETE PORTANT MISE A LA RETRAITE**

**DE M..................................... GRADE .....................**

**(Agent contractuel affilié au Régime général)**

L’Autorité Territoriale de ....................................,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites,

Vu le Décret n° 88-145 du 15 Février 1988, modifié, relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la lettre en date du ................... présentée par M........................... sollicitant son admission à la retraite à compter du ....................,

Considérant que M..................................... a atteint l’âge maximum au-delà duquel il (elle) ne peut être maintenu(e) en fonctions (s'il y a lieu)

**ARRETE**

**Article 1** : M........................né(e) le ........................ à........................,............(grade), est radié(e) des cadres de ..........................(collectivité), à compter du ...............

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mr le Préfet,(ou sous-Préfet), à Mr le Receveur Municipal, à Mr le Président du centre de gestion.

Le Maire (ou le Président) : Fait à..............................., le..............................

Certifie sous sa responsabilité le

caractère exécutoire de cet acte

Informe que le présent arrêté peut

faire l’objet d’un recours pour excès Le Maire (ou le Président)

de pouvoir devant le tribunal administratif

dans un délai de deux mois à compter de la

présente notification.

Notifié le........................................

Signature de l’agent :